

## 9.2. En 4 ans, la construction a perdu plus de 20.000 emplois

*Depuis 2012, 20.300 emplois ont été perdus dans la construction. Le secteur souffre du dumping et de la concurrence déloyale, et se sent ignoré par le gouvernement. "Sans un choc de compétitivité, 26.000 emplois supplémentaires seront perdus d'ici 2020", s'est inquiété mardi la Confédération Construction lors de la présentation de son analyse conjoncturelle 2015-2016.*

L'activité dans la construction a enregistré une croissance de 2,1% en 2015, mais celle-ci devrait chuter à 1% pour 2016, avec "beaucoup d'incertitudes quant à la demande dans les sous-secteurs". Des hausses sont attendues dans la production de bâtiments non résidentiels neufs (+6%), le génie civil (+2,5%) et la rénovation de bâtiments (+1,5 à 2%), mais un fort recul est prévu dans la production de logements neufs (-7,5%). Les effectifs salariés ont également baissé, de 2% en 2015 et de 9% depuis 2012.

La bonne performance de l'année passée est largement imputable à la météo, les conditions climatiques n'ayant que très peu freiné l'activité, explique la Confédération. "L'analyse des différents segments montre cependant que le secteur manque d'une dynamique de croissance claire et robuste", souligne l'administrateur délégué Robert de Mûelenaere.

La construction déplore à nouveau les conséquences pour ses entreprises du détachement et du dumping. "Le nombre de travailleurs détachés en Belgique correspond à 3,6% de l'emploi privé, pour 1,4% en France et 1% en Allemagne. Dans la construction, il est passé de 28.500 en 2009 à 101.000 en 2015, sur les 160.000 détachés en Belgique." Et le phénomène ne fait que s'amplifier, entraînant la perte de marchés pour les entreprises et d'emplois, s'inquiète la Confédération.

Celle-ci appelle le gouvernement à poser des choix immédiats. "La solution est d'abord politique et nationale, l'Europe n'en offre aucune", estime la fédération, qui réclame une réduction du coût salarial de 6 euros par heure prestée et a établi avec les partenaires sociaux un plan de financement sur cinq ans nécessitant une enveloppe de 550 à 600 millions d'euros. "Les 600 millions d'euros réservés par le gouvernement pour la réduction des charges dans la construction lors du tax shift ne sont prévus que pour 2020.

Il sera trop tard pour sauver la compétitivité du secteur. Si rien n'est fait, 1 milliard d'euros sera perdu pour le budget de l'Etat à l'horizon 2019. A contrario, la réduction du coût salarial engendrerait des recettes supplémentaires qui atteindraient 1,4 milliard en 2020. D'autres pays ont déjà pris des mesures, si l'on n'agit pas maintenant il sera trop tard", a conclu M. de Mûelenaere.

TRENDS TENDANCES – 14/06/2016